8 Suisse



Les tarifs en pédiatrie restent sous-évalués, selon l'association faîtière des hôpitaux et des cliniques H+. (MARTIN RUETSCHI/KEYSTONE)

Les hôpitaux soutiennent la réforme des tarifs médicaux

SANTÉ La révision de TarMed franchit une nouvelle étape: 80% des établissements hospitaliers ont donné leur feu vert à la nouvelle structure tarifaire pour les prestations ambulatoires. Prochaine étape: la position des médecins. Le dossier devrait être envoyé au Conseil fédéral fin juin

CATHERINE DUBOULOZ, BERNE

Ils en ont conscience: il y aura parmi eux des gagnants, mais aussi des perdants. Pourtant, 80% des hôpitaux et cliniques réunis au sein de l'association faîtière H+ soutiennent la nouvelle structure tarifaire pour les prestations médicales ambulatoires, chargée de remplacer l'actuel et «obsolète» Tar-Med. «Fossilisé depuis 2004, ce système doit absolument être remplacé», a lancé l'ancien conseiller national PLR Charles Favre, président de H+, lundi à Berne. Les hôpitaux se sentent très concernés par le sujet: les prestations ambulatoires qu'ils fournissent ne cessent de prendre du poids, elles sont passées de 13% en 1996 à 25% aujourd'hui.

Neutralité des coûts

TarMed, c'est l'actuel tarif qui permet aux médecins de facturer les prestations à leurs patients, que les soins aient été dispensés en cabinet privé ou dans le secteur hospitalier ambulatoire. Cela fait maintenant plus de 5 ans que différents acteurs du monde de la santé – la FMH (Fédération des médecins suisses), H+, ainsi que les assureurs accidents, avec les caisses maladie réunies au sein de Curafutura –, travaillent pour réviser les tarifs.

Le nouveau système doit être envoyé pour approbation au Conseil fédéral fin juin, avec cet objectif: une entrée en vigueur au 1er janvier 2018. L'ensemble de la démarche est soumis à un impératif politique et légal: le changement de structure tarifaire ne doit entraîner aucune hausse des coûts dans le secteur ambulatoire; ceux-ci s'élèvent actuellement à près de 11 milliards de francs.

«La nouvelle structure est adaptée aux coûts effectifs, explique Bernhard Wegmüller, le directeur de H+. Elle a été simplifiée, passant de 4518 à 2673 positions tarifaires.» Autre innovation: les tarifs seront régulièrement mis à jour pour tenir compte des progrès médicaux, ainsi que d'autres évolutions. Ils ne seront plus «bétonnés comme c'est le cas actuellement, puisque chaque partenaire tarifaire possède un droit de veto capable de bloquer l'ensemble», explique Charles Favre.

Pour asseoir la nouvelle tarification, l'ensemble des prestations a été passé au crible afin d'évaluer le temps nécessaire à chaque acte médical, le coût du matériel et des produits utilisés, le temps de travail d'autres intervenants (un anesthésiste, par exemple), etc. Au terme d'une analyse qui se veut scientifique, une partie des données sur lesquelles se basent les tarifs actuels s'est révélée dépassée. Certains prix s'avèrent surévalués: c'est le cas, selon H+, du prix de l'opération de la cataracte, effectuée beaucoup plus rapidement aujourd'hui qu'il y a 10 ans, ou de certaines prestations en radiologie, en raison de la baisse du coût des équipements depuis 2004. En revanche, d'autres tarifs sont sous-évalués, notamment en pédiatrie, en psychiatrie infantile ou dans le secteur des urgences; ceux-là doivent être revalorisés. «TarMed a créé des distorsions et des incitations indésirables:

certains établissements peuvent s'orienter vers telle ou telle activité en fonction de sa rentabilité, ou renoncer à d'autres types de soins: ce n'est pas admissible», critique Charles Favre. Un mécanisme de correction est prévu pour éviter que la facture globale ne gonfle massivement, les hôpitaux l'ont accepté également.

Avis des médecins attendu

H+ ayant donné son feu vert, la prochaine étape du processus est la décision des membres de la FMH. En avril dernier, la Chambre médicale, sorte de «parlement» des médecins, a accepté la révision du tarif ambulatoire, mais pas totalement le mécanisme de correction. Vu l'importance du sujet, la Chambre a aussi décidé d'organiser une votation générale auprès de ses 40000 membres, ils auront le dernier mot. Les médecins ont jusqu'au 28 mai pour se prononcer et le pronostic reste très ouvert.

Enfin, du côté des assurances maladie, Curafutura, qui regroupe la CSS, Helsana, Sanitas et CPT, se prononcera le 22 juin. Réunies sous la bannière de Santésuisse, les autres caisses font dissidence. En avril, elles ont présenté leur propre proposition de réforme: elles proposent de passer à un système de tarification davantage basé sur des forfaits que sur le temps passé à soigner un malade. La faîtière des assureurs ne croit pas à la neutralité des coûts de la révision proposée par la FMH et H+.

Si les différents acteurs du monde de la santé ne parviennent pas à s'entendre, le Conseil fédéral pourra intervenir, ce que ni les médecins, ni les hôpitaux, ni les assureurs ne souhaitent. Une pression suffisante pour trouver un terrain d'entente?

Un pôle muséal baptisé «Plateforme 10»

LAUSANNE Alors que le chantier commence, le futur quartier des arts reçoit un nom officiel, un logo et une signalétique

YELMARC ROULET

EN CHIFFRES

71,2 milliards

de francs

Montant global des dépenses de

santé en 2014.

Hausse des coûts de la santé par rapport à 2013.

Part des dépenses de santé dans

Taux de croissance des dépenses pour la prise en charge

ambulatoire

en 2014

2,8%

11,1%

4,7%

«Plateforme 10» est le nom que portera désormais le regroupement de musées dont la construction vient de commencer sur l'ancienne halle des locomotives de la gare de Lausanne. Retenue parmi sept dossiers, la proposition des graphistes Régis Tosetti et Simon Palmieri comprend, avec le nom, un logo et une signalétique pour le futur site.

L'expression «pôle muséal» n'était qu'un titre de travail. Dans le nouveau nom, le terme de plateforme évoque tout à la fois la proximité du chemin de fer et le rendez-vous artistique pluridisciplinaire promis sur les 22000 m² disponibles.



Le logo de «Plateforme 10» (DR

D'un «bleu Yves Klein», la ligne graphique orientera les visiteurs vers les diverses unités du site. Au Musée cantonal des beaux-arts, dont l'ouverture est programmée pour l'automne 2019, viendront s'ajouter deux ans plus tard le Musée de l'Elysée (photographie) et le Musée du design (Mudac).

Sans attendre d'être réunis en un même lieu, les trois musées se sont engagés dans un projet commun de numérisation de leurs collections, permettant une présentation interactive. Ils bénéficient d'un soutien de 900000 francs d'Engagement Migros.

«Le logo sera visible du ciel, de jour et de nuit»



Diplômé de l'ECAL en 2005, lauréat de la Bourse Leenaards 2008, le graphiste vaudois Régis Tosetti, 34 ans, a déjà un parcours international. A Londres, il a notamment travaillé sur la nouvelle image de Toyota. Avec son associé Simon Palmieri, diplômé de la Haute Ecole de design de Bâle, il est l'auteur de la nouvelle identité visuelle des trois musées lausannois bientôt réunis sur le site de l'ancienne halle aux locomotives.

A quel élément attribuez-vous le succès de votre proposition, «Plateforme 10»? Au fait que nous jouions avec Google Earth. La plaque tournante des locomotives, qui sera conservée, forme clairement un zéro vu du ciel. Nous y ajouterons un marquage visible au sol pour le un. L'ensemble formera sur le site même un logo géant. Illuminé, il sera visible de haut de jour comme de nuit.

«Plateforme 10», en quoi est-ce meilleur que «Pôle muséal», auquel on s'était habitué? C'est une expression unique, alors que des pôles de tous genres existent un peu partout. Ce nouveau nom doit être pris comme une déclaration. Nous venons avec une vision nouvelle, nous osons quelque chose. Je pense que l'usage suivra, clairement. Notre ligne graphique ne sera pas que de la décoration à court terme, elle a une vocation à être pérenne.

Une marque est-elle si importante pour le succès d'une institution culturelle? Elle est indispensable, à mon avis, car elle véhicule une image. Avoir un nom permet d'exister. Cela favorise aussi le regroupement sous une identité commune des multiples acteurs de la place. On dira «Plateforme 10 design» ou «Plateforme 10 beaux-arts», etc. «Pôle muséal» est un simple descriptif. Nous venons avec un nom qui raconte une histoire, c'est notre métier, au fond.

Ne surévalue-t-on pas l'intérêt d'être situé à côté de la gare? L'accessibilité par les transports publics n'est pas déterminante pour les musées à succès, comme Gianadda ou Beyeler. Il y a un grand potentiel de public avec le train, c'est évident. Les passagers vont-ils s'arrêter? Il faudra bien sûr les convaincre par la programmation. Mais, encore une fois, c'est le caractère unique de ce lieu que nous avons retenu.

PROPOS RECUEILLIS PAR Y. R.

PUBLICITÉ

Aller de l'avant!





Céline Amaudruz conseillère nationale UD

"lout le monde profite d'un tinancement équitable des transports: les cantons, les communes, mais aussi les transports publics et l'économie. Voilà pourquoi je vote ouil!"

financement-equitable-transports.ch

PANORAMA

Le Jura initiera ses réfugiés à l'agriculture

Les réfugiés attribués au canton du Jura pourront bientôt effectuer des tâches agricoles pour des familles paysannes. Le but de ce programme pilote est de les rendre actifs et de les intégrer dans la société suisse. Près de 900 réfugiés ont été attribués au canton du Jura par la Confédération. Parmi eux, environ 300 sont reconnus (permis B), 170 ont été admis provisoirement (permis F) et près de 500 sont en attente d'une décision (permis N). Un grand nombre d'entre eux s'établira durablement en Suisse. Ce projet s'étendra du 20 juin au 20 octobre. ATS

Davantage d'appareils électriques recyclés

Les Suisses ont recyclé 134000 tonnes, ou 16 kilos par habitant, d'appareils électriques et électroniques en 2015. C'est un peu moins qu'en 2014. Mais les télés et les ordinateurs sont toujours moins lourds et le nombre total d'appareils rendus a en fait augmenté. Les appareils électroménagers et les lampes, dont le recyclage est géré par la fondation SENS eRecycling, représentent 59% du poids total. Les 41% restants reviennent aux appareils des secteurs informatique, télécommunications et électronique grand public, dont s'occupe l'association des fournisseurs de la branche, Swico. ATS

Le Valais romand introduit la taxe au sac

La taxe au sac doit devenir réalité dans le Valais romand dès le 1er janvier 2018. Plusieurs communes ont déià annoncé l'introduction de cette mesure. Les autres devraient suivre. Les nouveaux sacs-poubelle de 35 litres coûteront 1,90 franc aux consommateurs. communique lundi l'Antenne de la région économique Valais romand qui pilote la démarche. La commune de Martigny a déjà accepté le nouveau règlement sur les déchets, Sion suivra dans quelques semaines avec plusieurs autres grandes communes. Au total, plus de 80% des communes du Valais romand ont adhéré au système. ATS

Un loup s'attaque aux moutons uranais

Un loup a tué huit moutons au cours des derniers jours près d'Isenthal (UR). Les éleveurs ont été informés et des mesures de protection des troupeaux sont en cours d'élaboration. Le prédateur a été vu dans la nuit de jeudi à vendredi, a indiqué lundi Josef Walker, garde-chasse du canton d'Uri, sur les ondes de la radio alémanique SRF. Les traces de morsures et de griffures sur les moutons tués montrent qu'il s'agit bien d'un loup. Les éleveurs ont été informés par SMS de la présence du prédateur. En juin 2015, un loup avait tué plus de 50 moutons dans la région du col du Klausen. ATS